

Manifestations contre la loi travail : à Nantes un concours initié par les policiers

En marges des manifestations, grèves et blocages qui se succèdent depuis plus de trois mois contre la Loi Travail, policiers, CRS et gendarmes mobiles ont mis en place une façon originale d'augmenter leurs salaires.

En effet, un grand concours de « dommages et intérêts » inter-service du maintien de l'ordre a été lancé dès les premières semaines de la mobilisation.

Une pratique récurrente

Originale ? « **Pas tant que ça** », nous répond une source proche du dossier, « **on le fait régulièrement, lors des mouvement sociaux, des manifs, mais aussi dans nos missions quotidiennes : sur les routes, en ville et dans les quartiers sensibles** ». « **Ça permet de mettre du beurre dans les épinards** » nous confie un autre, sous couvert d'anonymat. « **Et puis, ça complète les primes d'astreintes, les primes de risques. Avec ce que j'ai gagné le mois dernier, je prévois d'offrir à mon fils de 4 ans une réplique de LBD 40 et quelques fausses grenades** » ajoute un fonctionnaire de la BAC, exhibant fièrement son Flashball Superpro avec lequel il a déjà blessé des dizaines de personnes. « **Par contre, c'est vrai que cette année on avait un peu hésité avant de lancer le concours. Avec l'Esprit Charlie, on avait peur que la population nous aime** et que personne ne trouve crédibles nos blessures et traumatismes. On savait pas trop ce qu'on allait devoir inventer ».

Un concours « de plus en plus difficile »

« C'est de plus en plus difficile » nous confient certains policiers, fatigués par le concours mais plus que jamais déterminés à faire gagner leur équipe. « **Avant on allait au contact, c'était plus facile de prendre un coup de matraque par un collègue et de faire croire après qu'un manifestant nous avait frappé. Aujourd'hui, on nous force à utiliser des armes qui gardent les cortèges à distance. Les manifestants sont plus loin, alors on doit trouver de nouveaux mensonges sur la provenance des blessures** ». Un autre nuance le propos « C'est vrai qu'avant on passait pour n'importe quelle blessure. Par exemple, quand on prenait un coup de matraque d'un collègue ou quand on se blessait avec le tire-bouchon. **Mais finalement ça n'est pas devenu plus difficile. Les tribunaux sont conciliants** et il suffit de parler de traumatisme psychologique, de peur ou de vêtements abîmés pour toucher des dommages et intérêts ».



Certaines équipes défavorisées

Un CRS, rencontré place Royale confirme. « Nous, on a pour consigne de garder cette place. **On reste là toute la journée. On ne voit pas souvent les manifestants.** Une fois la BAC les a poussés jusqu'à nous et ça a permis à un collègue de participer au concours car un manifestant avait montré ses fesses. Mais pour le moment ça reste encore trop rare ». Son collègue renchérit « S'ils approchent, on doit utiliser les canons à eau. Ça fait reculer les manifestants trop vite, et ça attire photographes et vidéastes. **On a beaucoup de mal après ça à inventer des histoires qui tiennent la route pour le concours** ».

Les motards ont démarré en retard

Mis au courant plus tard que leurs collègues, les motards de la gendarmerie ont démarré le concours plus tard, mais essaient de se rattraper. Leur désavantage ? **Affectés à la circulation, ils se positionnent bien en amont des manifestations et laissent leur place aux gardes mobiles et CRS quand les cortèges s'approchent.** Il n'y a que lorsque leurs collègues chargent les manifs et que celles-ci deviennent plus imprévisibles qu'ils ont des chances de participer au concours, ce qui leur laisse moins de temps qu'aux autres. Comble de malchance pour la brigade motorisée, le 26 mai ils se sont retrouvés affectés à la surveillance de la manifestation syndicale hors du centre-ville où

des manifestants leur ont offert des fleurs. Las, bon nombre d'entre eux ont dû renoncer au concours pour cette journée.

« **Heureusement que deux collègues ont finalement été autorisés à participer à la manifestation interdite** », nuance l'un d'eux, « **ça nous a permis d'avoir des motards en tête de classement et ça a remotivé les troupes** ».

Effectivement, lors de comparution immédiate pour la manif du 26 mai, deux motards ont gagné respectivement 925 et 750€. Ils ont été accueilli à leur retour par les applaudissements de leurs collègues.

La BAC largement en tête

En tête du classement, on trouve aussi les policiers de la brigade anti-criminalité, plus communément appelée « la BAC ». Largement avantagés par leur connaissance du terrain et par le fait d'être au plus près des manifestants, ils défilent chaque semaine au tribunal pour empêcher leurs gains.

« **Les autres services ont l'impression qu'on est avantagés, mais c'est totalement faux !** Ils devraient se rendre compte que l'on met beaucoup d'énergie dans ce concours : interpellier des individus et leur cogner dessus jusqu'à ce qu'ils se rebellent, trouver quelqu'un qui a un caillou dans sa poche et faire croire qu'il nous en a jeté, viser les visages au LBD 40 pour provoquer des jets de projectiles, inventer des histoires... **Tout ça est le fruit d'une longue expérience et d'un entraînement constant et rigoureux** » précise un participant. Cela n'empêche pas les mauvaises langues de faire courir des rumeurs sur cette équipe. Dernière en date, un des policiers de la BAC aurait été contrôlé positif aux produits de doppage et contraint d'abandonner le concours.



L'aide des procureurs et des juges unanimement appréciée

Chaque semaine au tribunal, c'est le même rituel. Des manifestants interpellés la veille ou quelques jours avant sont dans le box des accusés, la police sur le banc des parties civiles. « **Le plus difficile pour nous c'est de faire les dossiers** » confie un fonctionnaire de la BAC. « **Heureusement que le Parquet (NDR : les procureurs) est de notre côté et qu'il accepte de poursuivre en justice même quand il n'y a pas de preuve** » avoue un autre. « **Les juges nous aident bien aussi**, pour le moment, ils ont toujours accédé à nos demandes. Mais on trouve quand même qu'ils nous donnent pas assez d'argent ». Un autre tempère les propos de son collègue « C'est vrai qu'on demande souvent beaucoup d'argent et qu'à une ou deux exceptions près on vient alors qu'on est pas blessé. **Sans blessure c'est plus dur pour avoir des dommages et intérêts mais on y arrive quand même !** »

« On remercie notre avocate »

Avocate des policiers depuis des années, Annie Hupé les accompagne au quotidien dans le concours. Elle a un discours bien rodé qui plaît aux magistrats et face auquel peu d'avocats ont l'audace de s'opposer. « **On sait pas ce qu'on ferait sans elle. Elle est toujours là quand on en a besoin, elle a toujours un mot pour nous rassurer.** » Un autre policier témoigne : « **L'autre jour, j'avais un**

dossier complètement vide. Il faut dire que c'est moi qui avait rédigé le PV d'interpellation et que j'étais le seul à témoigner. Je demandais des dommages et intérêts pour des projectiles qui ne m'ont pas touché et puis on savait pas s'ils m'étaient destinés. J'avais surtout peur qu'un avocat relève la supercherie. **Elle m'a dit de ne pas m'inquiéter, qu'elle s'occupait de tout. J'ai gagné 300€ ce jour là !** ». « **Au non de toutes les équipes, on remercie notre avocate, sans qui rien n'aurait été possible** » ajoute un collègue.

Classement intermédiaire

Si le concours est loin d'être terminé, les policiers et gendarmes ont tenu à nous faire part, en exclusivité, du classement provisoire. **Sans surprise, la BAC occupe une large place dans le classement** puisque 16 des 27 participants appartiennent à cette équipe. Quelques éléments inattendus toutefois, avec d'abord J-M Lucchni qui, contre toute attente, occupe la 10ème place du classement alors même que tout le monde le désignait comme grand favori du concours. **L'autre surprise est à aller chercher du côté des motards, qui, comme annoncé plus haut, ont pu profiter des efforts de E. Le-gourierec et de C. Jourda pour remonter dans le peloton de tête** de ce premier classement, belle performance ! « On a tout donné ce jour-là », explique l'un d'eux, « on a poursuivi un manifestant sur des centaines de mètres, avec l'aide de passants qui nous indiquait régulièrement sa position ».

Nom / Manif	31/03	9/04	14/04	20/04	28/04	3/05	10/05	12/05	17/05	19/05	26/05	TOTAL
Mansuy Karl		300€	600€		600€							1 500 €
Le Gourierec Eric								200€	200€		925 €	1325€
Lucas Yohann					600€	200€		300€				1 100 €
Jourda Cédric								200€			750 €	950 €
Laurent David				500€		200€				150€		850 €
Echart Laurent			300€						500€			800 €
Rival Sébastien						400€	200€			200€		800 €
Daniel Christophe									500€	150€		650 €
Le Garrec Cyrille	600€											600 €
Lucchini J.-Michel					200€				500€			700 €
Landreau								300€				300 €
Rouffranche Thierry											300€	300 €
Berthou Philippe				200€								200 €
Chartrain Franck				200€								200 €
Bicharel Benoît					200€							200 €
Bourgeois Thomas					200€							200 €
Naud Romain					200€							200 €
Morel Johann						200€						200 €
Marais Katia							200€					200 €
Le Boudouil Grégory						200€						200 €
Herpin David									200€			200 €
Henot Grégory										200€		200 €
Milcent François				150€								150 €
De Araujo Miguel										150€		150 €
Bolan Mickaël	150€											150 €
Lamazouad Laurent	150€											150 €
TOTAL												12 475 €

BAC	Motards	CRS	Gardes Mobiles	Renforts BAC	CDI	Commis-sariat
-----	---------	-----	----------------	--------------	-----	---------------

Rien n'est joué

Rien n'est joué toutefois, parce que tout d'abord certains résultats n'ont pas été communiqués à notre rédaction. Puis, le mouvement n'étant pas terminé, il se peut que la suite nous révèle quelques surprises !

Concours réalisé en partenariat avec le syndicat Alliance, Ouest Rance et BFM TV. Avec le soutien du Ministère de l'intérieur, du Premier Ministre et du Garde des Sceaux.